MONTJOIRE

Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de Toulouse
31380

Tél. 05.61.84.98.08

Email cbelleyme@mairie-montjoire.fr

Mairie de MONTJOIRE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq et **le vingt-cinq Février à 20 heures 45**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Associations de Montjoire, sous la présidence de Madame Isabelle GOUSMAR.

Présents : Isabelle GOUSMAR, Pascale DALMASO, Patrick GAY, Mireille LAPORTE, Jean-Pascal RAYNAUD, Jacques ROUX, Marie-Christine SAUZARET, Valérie SÉRIÉ, Nancy SOURBIER et Pierre THOMAS.

Procuration : Nathalie MAYBON-CHEMINEL à Pascale DALMASO.

Excusés : Christine CAMBOULIVES et Maxime RAMON-GIACOMIN

Absent : Jean-Gaël ZOUITEN

Jean-Pascal RAYNAUD a été nommé secrétaire de séance.

Date de la convocation	18 Février 2025
Membres en exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	11

RÉSULTAT DES VOTES :

DÉLIBÉRATIONS	TITRES	VOTE
2025-1	Octroi de garantie à l'Agence France Locale.	Unanimité
2025-2	Convention pour le recouvrement de la redevance assainissement.	Unanimité
2025-3	Ateliers – Actualisation de la demande de subvention au CD31.	Unanimité
2025-4	Achat de matériel informatique pour le secrétariat – Demande de subvention au CD31.	Unanimité
2025-5	Maison des bois – Demande de subvention au CD31.	Unanimité
2025-6	Maison des bois – Demande de subvention au fonds leader.	Unanimité
2025-7	Adoption du plan de sauvegarde communale.	Unanimité
2025-8	Délégation du pouvoir du Maire en matière d'entretien professionnel.	Unanimité
2025-9	Avis du Conseil Municipal – Augmentation de la capacité de stockage d'hydrogène – Société LHYRE.	6 - Abstention 3- Contre 2 - Pour
2025-10	Subvention collège Bessières – Voyage scolaire.	Unanimité

1/ Approbation du dernier compte rendu

Signature du compte rendu du conseil municipal du 17 Décembre 2024.

Approuvé à l'unanimité

2/ Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale.

En tant que membre de l'AFL, la convention impose de prendre une délibération annuellement afin de pouvoir bénéficier d'un prêt durant l'année si besoin.

Approuvé à l'unanimité

3/ Convention pour le recouvrement de la redevance assainissement.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en tant que délégataire du Syndicat Mixte des Eaux Tarn et Girou, Véolia Eau assure pour la Commune de MONTJOIRE la facturation de la redevance d'assainissement sur les factures d'eau.
La convention précédente pour cette prestation étant arrivée à son terme, il convient de faire une nouvelle convention.

Approuvé à l'unanimité

4/ Ateliers Municipaux : Actualisation de la demande de subvention auprès deu Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Département de la Haute-Garonne avait accordé une subvention pour la construction des Ateliers Municipaux. Cette subvention devait être demandée après la fin des travaux et avant le 31 Décembre 2024.
Les travaux n'étant pas terminés, la subvention a été déclarée caduque par la Département de la Haute-Garonne.
Madame le Maire a demandé au Département de la Haute-Garonne la possibilité de redéposer le dossier de demande de subvention en l'actualisant. Autorisation qui lui a été accordée.

Approuvé à l'unanimité

5/ Achat de matériel informatique pour le secrétariat – Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'acheter du matériel informatique pour le secrétariat.
En effet, en raison du passage à Windows 11, deux ordinateurs sont obsolètes, il est donc indispensable d'investir dans du nouveau matériel.
Au terme de plusieurs devis, un devis est retenu pour la qualité de son offre :
Entreprise BERGER LEVRAULT pour deux stations de travail pour un montant de 1 363 € HT soit 1 962 € TTC.

Approuvé à l'unanimité

6/ Maison des Bois – Demande de subventions au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et au Fonds LEADER.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le nouveau cimetière est isolé. Or c'est un lieu relativement fréquenté en raison du cimetière et de la proximité de bois communaux qui attirent grand nombre de randonneurs.
Madame le Maire propose de construire une Maison des Bois aux abords du cimetière afin de proposer un lieu ouvert de biodiversité, chasse et nature.
Afin de réduire les coûts, l'association des chasseurs s'occupera de l'aménagement intérieur en échange d'une mise à disposition du local.
Au terme de plusieurs devis, deux devis sont retenus pour la qualité de leur offre :

- Devis : Structure en bois de 50 m2, un carport de 32 m2 et toilettes : .....

- Devis terrassement 100 m2 de chappe, tuyaux d'arrivée et d'évacuation d'eau, fosse septique, gaines électricité et drainage cimetière : .....

Approuvé à l'unanimité

7/ Plan Communal de Sauvegarde.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde.
Ce document a pour objectifs de :

- Doter la commune d'un outil de gestion des risques majeurs.
- Identifier les risques.
- Acter des organisations à mettre en œuvre afin d'assurer la protection des biens et des personnes.

Approuvé à l'unanimité

8/ Délégation du pouvoir du Maire en matière d'entretiens professionnels.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que chaque année, les agents de la fonction publique territoriale doivent passer un entretien professionnel.
Afin de soulager sa charge de travail, conformément aux dispositions de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire propose de déléguer la compétence « entretien professionnel » à son premier adjoint, Monsieur GAY et à sa Conseillère aux affaires scolaires, Madame MAYBON-CHEMINEL.

Approuvé à l'unanimité

9/ Augmentation de la capacité de stockage d'hydrogène – société LHYFE à BESSIERES – Avis du Conseil Municipal.

Madame le Maire énonce au Conseil Municipal que la société « LHYFE » qui a pour activité la construction, le développement et l'exploitation d'installations de production hydrogène renouvelable et écologique déjà implantée sur la commune de Bessières souhaite augmenter ses capacités de stockage d'hydrogène.
La Préfecture de la Haute-Garonne a mis en place une consultation publique sur la demande d'autorisation présentée par la société LHYFE, au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement et demande aux communes situées dans un rayon de 2 km du site d'exploitation de délibérer en Conseil Municipal pour donner son avis.
Madame le Maire rappelle que LHYFE est un groupe Européen dédié à la transition énergétique, producteur et fournisseur d'hydrogène vert et renouvelable. Implantée, entre autres, à BESSIERES ce site de production d'hydrogène vert et renouvelable est l'un des sites leviers de la Région pour atteindre ses objectifs dans le cadre du projet Occitanie H2 Corridor.

Abstention à la majorité
(6 abstention, 3 contre, 2 pour)

10/ Subvention exceptionnelle au collège de BESSIERES – Sortie pédagogique.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le collège Adrienne Bolland de BESSIERES, dans le cadre d'un projet pédagogique et culturel autour de la langue et de la culture espagnole organise un voyage à Madrid et Tolède en Avril 2025.
Afin de soulager la charge financière des familles, le collège sollicite à titre exceptionnel une participation financière pour les trois élèves concernés, issus de la Commune.
Pour soutenir ce projet Madame le Maire propose d'accorder une aide financière exceptionnelle de 100 € par élève.

Approuvé à l'unanimité

11/ Questions diverses.

- **PLUI :** Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ..... est chargé de la mise en œuvre de la planification stratégique intercommunale territoriale. Il comporte 66 communes. Ces 66 communes doivent se répartir 200 hectares de terres constructibles sachant que toutes zones industrielles doivent se trouver à 5 minutes au plus d'une entrée d'autoroute.
  Il y a donc des discussions au sein du SCOT puis au sein des communautés de communes afin de s'entendre sur les zones à ouvrir à la construction. C'est le travail des membres du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
  Madame le Maire explique à son Conseil Municipal que la Commune de MONTJOIRE est pour la signature d'un PLUI mais que selon elle les discussions ne sont pas abouties.
  Elle souhaite que le projet avance avant de prendre une décision définitive.

- **Sortie scolaire CM1/CM2 à l'Assemblée Nationale** : Monsieur le Directeur de l'école s'est rapproché de Madame la Maire concernant cette sortie scolaire. Elle serait envisagée en Novembre 2025.
  Une réunion est prévue en Mars avec les délégués des parents d'élèves pour discuter du projet.
  Madame le Maire expose à son Conseil Municipal que la commune participera financièrement à la sortie mais qu'en aucun cas elle ne l'organisera.
  Elle rappelle par ailleurs, que les élections municipales ayant lieu en Mars 2026, la campagne pré-électorale démarrera en Septembre 2025 et qu'elle n'a pas le droit d'engager une sortie qui pourrait être reconnue comme politique.

- **Commission sociale :** La structure du CCAS a disparu mais a été remplacée par une commission sociale qui a exactement les mêmes moyens et compétences.
  C'est dans ce cadre, que la commune de MONTJOIRE recevra pour 5 Mardis après-midi à partir du 4 Mars 2025, l'AFC, pour des sessions d'information aux aidants.

- **Contrôles routiers** : Après un certain nombre de réclamations d'administrés signalant des excès de vitesse et des non-respects de stop, Madame le Maire a fait appel à la gendarmerie. Des contrôles routiers ont été mis en place et seront régulièrement effectués afin que chacun se rappelle le code de la route.

- **Bus** : Une étude est en cours afin d'éviter que les bus continuent de passer au Centre du Village. Deux arrêts sont à l'étude au niveau de la Route de Toulouse aux abords du Vidalot.

- **Manifestations à venir :**
  - ✓ 8 Mars 2025 : Concours d'épouvantails et de la meilleure tarte – journée organisée par les Végédingues
  - ✓ 15 Mars 2025 : Chasse aux déchets organisée par l'ACCA
  - ✓ 16 Mars 2025 : Loto de l'école organisé par l'Association des Petits Montjoviens
  - ✓ 22 Mars 2025 : Chorale à l'église de MONTJOIRE organisée par l'association culturelle de MONTJORE suivi du loto de la chasse à la MAGDELAINE SUR TARN organisé par l'ACCA
  - ✓ 5 Avril 2025 : Trail Montjovien organisé par les Foulées Montjoviennes suivi de la Fête de la bière organisée par le Comité des Fêtes.
  - ✓ 6 Avril 2025 : Chasse aux œufs organisée par l'Association des Petits Montjoviens

La séance est levée à 21H47.